SYNTHÈSE

# ÉTUDE RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARS 2025

Bourgogne Franche-Comté International

La Guilde

AFD Agence Française de Développement

CIRRMA

# SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARS 2025

**Étude réalisée entre mars 2024 et mars 2025**

**Date de publication :** mars 2025

**Directrice de publication :** Liliane LUCCHESI

**Rédaction et coordination :** Clara APARICIO DELGADO, Emma BONNIN, Gwendoline DUSSART, Benjamin LÉGER, Mélissa ROSIER et Ousmane SYLL (BFC International)

**Comité de pilotage :** Laurent CHABAUD (Département du Jura), Yves GAUCHER (association LACIM du Sénonais), Émilie CASTEL et Karine L'HOSTIS (Région Bourgogne-Franche-Comté), Anouck MICHEL de (association Solidarité Burkina) et Emily STUYVERS (Ville de Besançon).

**Conception graphique et mise en page :** Cyrielle FEKNOUS (BFC International)

Étude réalisée avec le soutien de La Guilde, la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA) et de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du programme « Plateforme territorialisée des micro-projets ».

BFC International remercie l'ensemble des structures partenaires et enquêtées pour leur participation à cette étude et leur disponibilité.

**Illustrations :** ce document a été conçu en utilisant des ressources de *Freepik.com* et *Flaticon.com*

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Cette étude examine les associations de solidarité internationale engagées dans des pays éligibles à l'aide au développement et intervenant dans un environnement marqué par des tensions géopolitiques et des réductions budgétaires nationales affectant l'aide publique au développement.

## PARTENAIRES ET CADRE DE L'ÉTUDE

Cette étude a été réalisée par BFC International (entre mars 2024 et mars 2025), avec le soutien de La Guilde, la CIRRMA et l'AFD via le programme « Plateforme territorialisée des micro-projets ».

## OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

Cette étude s'inscrit dans le cadre des missions de BFC International, notamment l'animation d'un observatoire régional visant à identifier et analyser les acteurs, les projets et les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale en région.

L'étude vise à :

› **Mieux connaître les associations de solidarité internationale régionales** et leurs pratiques ;

› **Identifier les obstacles,** besoins et attentes des associations ;

› **Analyser leurs modèles socio-économiques** (financements, ressources humaines, gouvernance) ;

› **Recenser les bailleurs et les collectivités engagées** dans la solidarité internationale ;

› **Proposer des stratégies pour améliorer l'accompagnement,** la cohérence et l'efficacité des actions, notamment au niveau des financements.

## MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée s'est inspirée du modèle des études dites « AMSASI – Analyse des modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale », conduites par d'autres réseaux régionaux multi-acteurs, notamment les réseaux So Coopération, Lianes Coopération et Centraider, visible sur le **tableau 1** ci-après.

**Les données ont été recueillies via :**

› **Des questionnaires :** 75 réponses d'ASI (10,6 % des réponses) et 11 de collectivités (26,8 % des réponses).

› **Des entretiens semi-directifs :** 18 associations et 4 collectivités.

› **Des groupes de travail** avec BFC International et ses partenaires.

## PUBLIC VISÉ

Les associations de solidarité internationale, les collectivités et les institutions régionales, et tout acteur public ou privé engagé dans la solidarité internationale, en région Bourgogne-Franche-Comté.

# PARTIE 1 • ÉTAT DES LIEUX : PANORAMA DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## 1.1 • DONNÉES GÉNÉRALES

En 2024, le répertoire en ligne de BFC International recense **3 036** structures en Bourgogne-Franche-Comté, dont **2 448** associations, actives dans **125** pays.

Parmi ces structures, **824** associations sont engagées dans des **pays éligibles à l'aide publique au développement, soit 1 association de solidarité internationale pour 3 860 habitants.** Malgré un contexte de ruralité marquée et une démographie en déclin dû au vieillissement, la région montre un dynamisme associatif fort dans le domaine de la solidarité internationale.

## 1.2 • RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PAR DÉPARTEMENTS

La répartition des associations ayant répondu à l'enquête correspond globalement à celle observée dans le répertoire en ligne de BFC International, assurant ainsi la représentativité des données collectées.

| Départements | Nombre d'associations engagées par département | |
|---|---|---|
| | Données du répertoire en ligne | Données issues de l'étude |
| **Haute-Saône** | 59 | 4 |
| **Doubs** | 235 | 25 |
| **Côte-d'Or** | 194 | 20 |
| **Jura** | 85 | 9 |
| **Nièvre** | 29 | 0 |
| **Saône-et-Loire** | 104 | 11 |
| **Territoire de Belfort** | 68 | 2 |
| **Yonne** | 50 | 4 |
| **Total** | **824** | **75** |

Tableau 1 • **Nombre d'associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté engagées dans des pays éligibles à l'aide au développement par départements** - *sur 75 associations ayant répondu à la question « Veuillez préciser votre ou vos pays d'intervention »*

## 1.3 • ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

Les associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté interviennent dans 27 pays éligibles à l'APD, avec une prédominance pour l'Afrique de l'Ouest. Les pays les plus concernés sont : le Burkina Faso, le Sénégal, le Togo et le Maroc.

**26,63 %** des associations se concentrent sur l'Afrique de l'Ouest, tandis que l'engagement est plus limité en Afrique australe, au Machrek, dans la zone Pacifique et en Asie du Sud-Est.

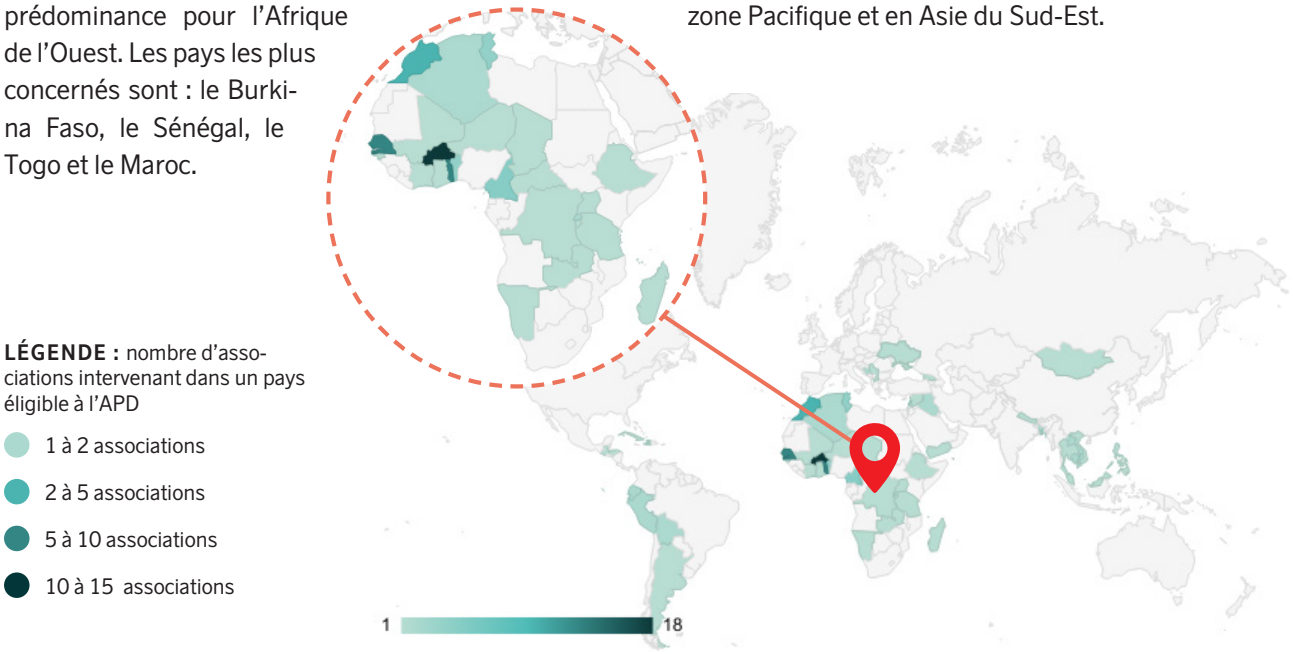


**Carte 1 • Pays d'intervention des associations de solidarité internationale de la région Bourgogne-Franche-Comté dans les pays éligibles à l'APD** *- sur 75 associations ayant répondu à la question « Veuillez préciser votre ou vos pays d'intervention »*

## 1.4 • DOMAINES D'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE LA RÉGION

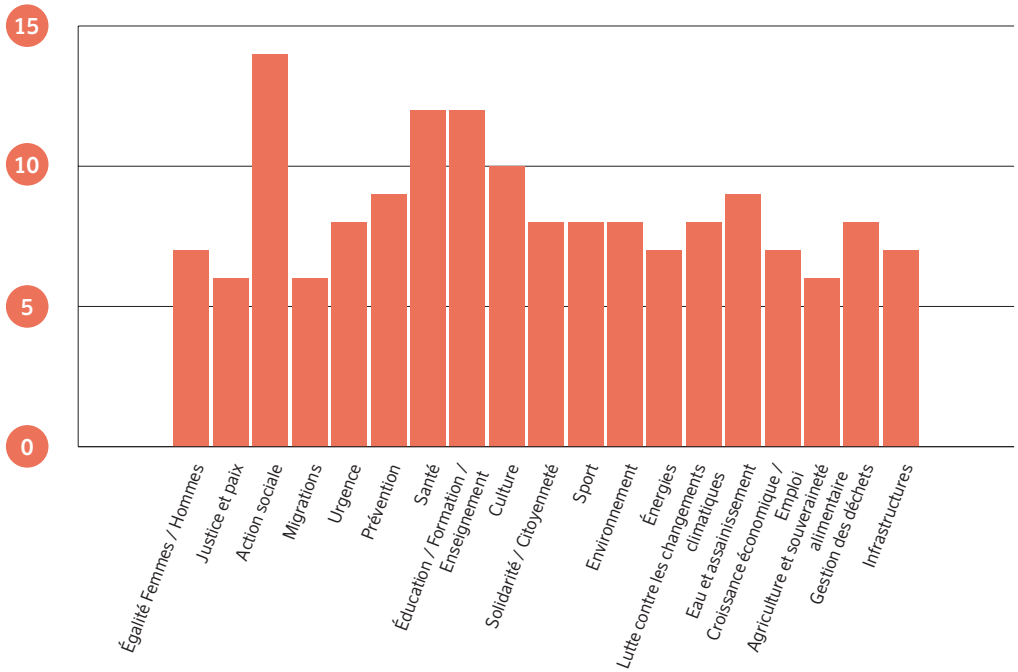


**Graphique 1 • Domaines d'intervention des associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté** *- sur 75 structures interrogées ayant répondu à la question « Quels sont vos domaines d'intervention ? »*

Le **graphique 1** présente la répartition des 75 associations enquêtées selon leurs domaines d'intervention :

› **Action sociale :** domaine le plus mobilisateur (14 associations) ;

› **Santé et éducation/formation** suivent de près :

› **Culture, accès à l'eau et gestion des déchets** sont également fréquents.

## 1.5 • ANCIENNETÉ ET DYNAMIQUE DE CRÉATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN RÉGION

Parmi les 75 associations interrogées :

› 10,4 % ont été créées il y a moins de 5 ans, ce qui est moins que la moyenne nationale ;

› L'âge moyen des associations est de 5 ans, avec un pic de créations en 2019.

## 1.6 • RESSOURCES HUMAINES DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

› 72 % des associations étudiées fonctionnent sans salariés ;

› 28 % emploient au moins un salarié.

Beaucoup d'associations préfèrent rester bénévoles pour éviter la lourdeur administrative. **76 %** des membres des associations sont retraités, suivis par les employés et cadres. **La participation des étudiants et des jeunes actifs est minoritaire.**

L'étude nous montre également que pour **62,2 %** des structures, **100 %** du travail est effectué par des bénévoles, ce qui indique un modèle au sein duquel l'association dépend fortement de la mobilisation de ses bénévoles pour fonctionner.

À l'inverse, seules **9,5 %** des associations déclarent que le bénévolat ne permet de réaliser que moins d'un quart des activités de l'association.

## 1.7 • PARTICULARITÉ DES ANTENNES LOCALES D'ASSOCIATIONS NATIONALES

28 % des associations enquêtées sont des antennes locales d'organisations nationales. Ces antennes bénéficient souvent de soutiens techniques, humains et financiers de leur structure mère.

Parmi ces antennes :

› 52,38 % sont employeuses ;

› Le budget moyen des antennes employeuses est de 171 428 € par an.

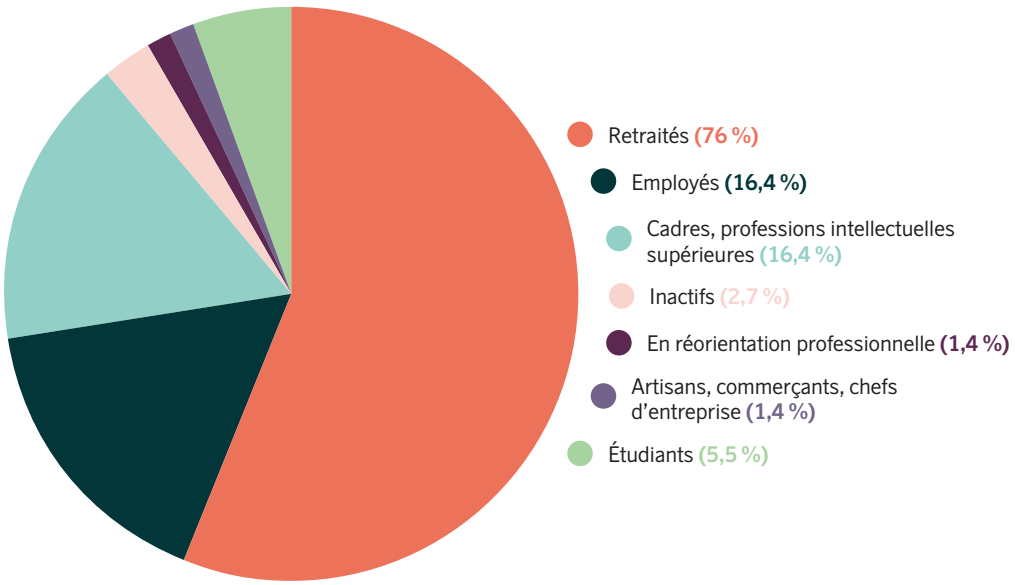


**Graphique 2 • Catégories socioprofessionnelles des membres des associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté** - *sur 75 structures interrogées ayant répondu à la question « Selon vous, quelle est la catégorie socio-professionnelle la plus représentée au sein de votre association ? »*

## 1.8 • BUDGET DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

› 46,3 % sont des PICO-associations avec des budgets inférieurs à 10 000 € ;

› 74,63 % sont des NANO et MICRO associations et ont un budget inférieur à 50 000 € ;

› 89,56 % sont des MESO association et ont un budget inférieur à 100 000 €.

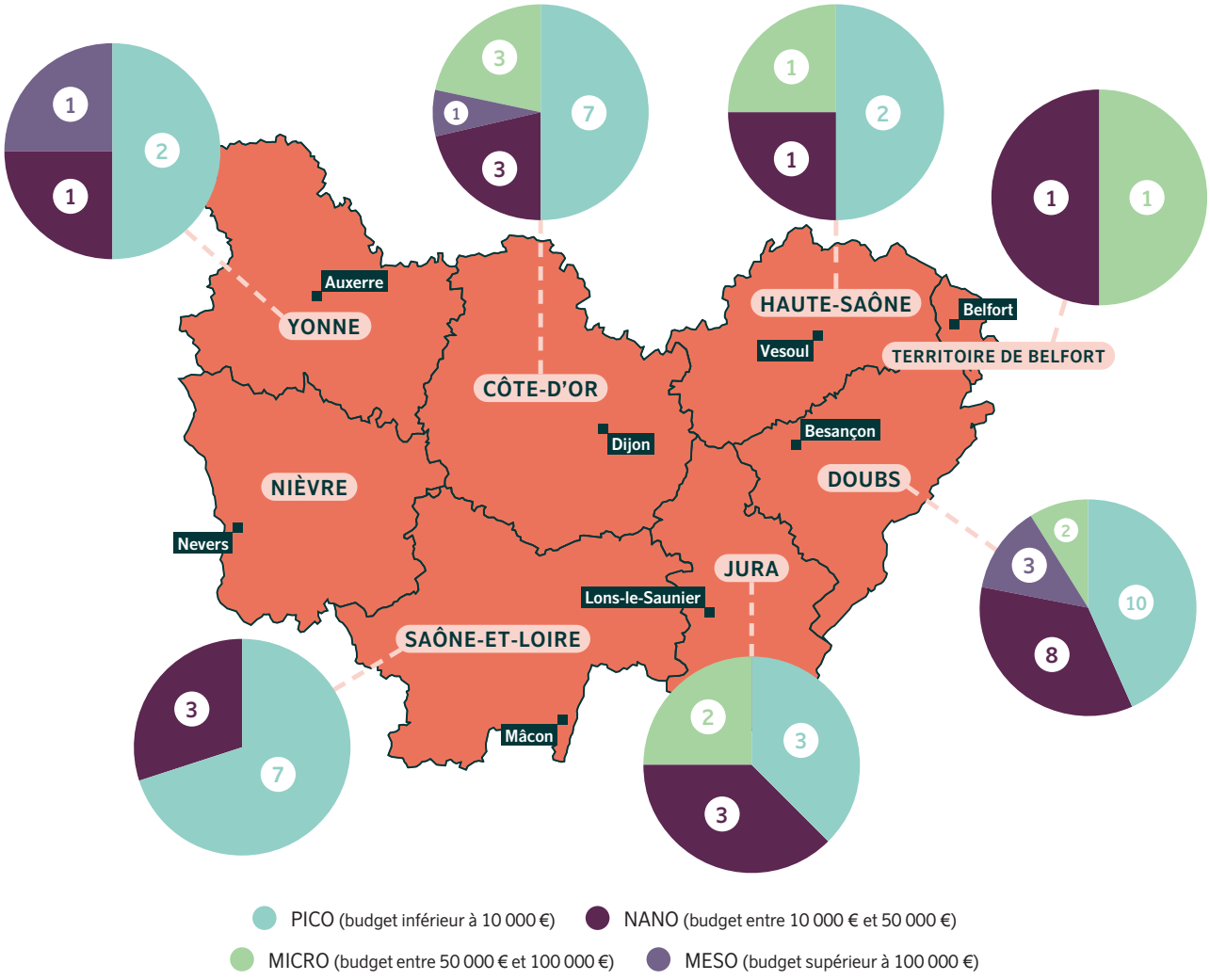


**Nombre d'ASI par département : Nièvre : 0 / Territoire de Belfort : 2 / Yonne : 4 / Haute-Saône : 4 / Jura : 8 / Saône-et-Loire : 10 / Côte-d'Or : 14 / Doubs : 23**

**Carte 2 • Typologie des ASI en nombre et par départements** *- sur 66 structures enquêtées ayant répondu à la question « Quel est le montant moyen des recettes annuelles de votre association ? »*

| Type d'association de solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté selon leur budgets annuels | |
|---|---|
| **PICO** (budget inférieur à 10 000 €) | 46,97 % |
| **NANO** (budget entre 10 000 € et 50 000 €) | 28,79 % |
| **MICRO** (budget entre 50 000 € et 100 000 €) | 13,64 % |
| **MESO** (budget supérieur à 100 000 €) | 10,61 % |

**Tableau 2 • Répartition des associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté selon leur budgets annuels** *- sur 66 structures ayant répondu à la question « Quel est votre budget annuel ? »*

## 1.9 • SOURCES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

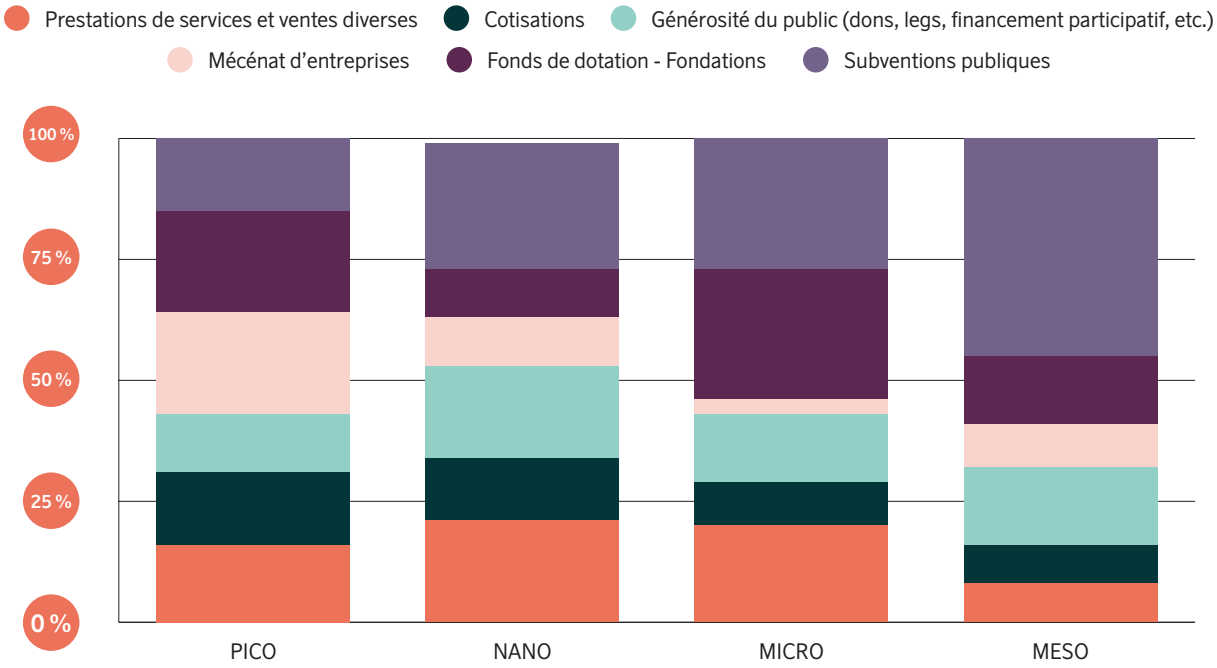


**Graphique 3 • Répartition moyenne des sources de financement dans le budget des associations de solidarité de Bourgogne-Franche-Comté selon leur typologie** *- sur 66 structures ayant répondu à la question « Quelles sont vos sources de financements ? »*

Les types de financements varient selon la taille des associations :

› **PICO-associations :** forte dépendance à la générosité du public et aux fonds de fondations ;

› **NANO-associations :** subventions publiques en tête, suivies des dons et des prestations de services ;

› **MICRO et MESO-associations :** dépendance accrue aux subventions publiques.

## 1.10 LA FORTE DÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS AUX AIDES PUBLIQUES

Plus les budgets des associations sont importants, plus elles dépendent des subventions publiques :

› Pour 50 % des associations, les subventions publiques représentent plus de 50 % des ressources ;

› 10 à 25 % des ressources proviennent des cotisations ;

› 10 % de la générosité du public ;

› 5 à 25 % des prestations de services.

# PARTIE 2 • FREINS ET DIFFICULTÉS : À QUELS ENJEUX SONT CONFRONTÉES LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

## 2.1 • L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : UN ENJEU CENTRAL POUR LA SURVIE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La majorité des associations enquêtées sont non-employeuses et reposent sur des bénévoles dont l'engagement est de plus en plus instable.

**72 %** des structures peinent à recruter, et celles existantes notent un manque d'implication des nouveaux bénévoles.

## 2.2 • DES ASSOCIATIONS ANCIENNES QUI PEINENT À RENOUVELER LEURS EFFECTIFS ET À RENFORCER LEURS COMPÉTENCES

Au sein des ASI les plus anciennes, **88 %** des bénévoles ont plus de **50 ans** et **65 %** plus de **65 ans.** Cela traduit une difficulté à renouveler leurs effectifs et à attirer de jeunes bénévoles. À l'inverse, les associations ayant entre 2 et 10 ans d'ancienneté recrutent plus facilement des jeunes. Cependant, cet engagement est souvent ponctuel, rendant difficile la mobilisation sur le long terme.

Plusieurs facteurs expliquent ces difficultés de recrutement de jeunes bénévoles :

› Inadéquation des modes de fonctionnement avec les attentes des jeunes ;

› Surcharge de travail et manque de compétences internes ;

› Concentration des responsabilités sur un petit noyau de personnes, limitant la participation des autres bénévoles.

| Âge des bénévoles | Ancienneté des associations de solidarité internationale | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Moins de 2 ans | Entre 2 et 5 ans | Entre 5 et 10 ans | Entre 10 et 20 ans | Plus de 20 ans |
| **18-30 ans** | 0 % | 17 % | 17 % | 7 % | 6 % |
| **30-50 ans** | 50 % | 33 % | 33 % | 20 % | 6 % |
| **50-65 ans** | 50 % | 33 % | 50 % | 43 % | 23 % |
| **> 65 ans** | 0 % | 17 % | 0 % | 30 % | 65 % |

Tableau 3 • **Classification des structures en fonction de leur ancienneté et de la tranche d'âge des bénévoles les composant** *- sur 75 structures ayant répondu à la question « Quelle est l'ancienneté de votre association ? »*

### 2.3 • MIEUX COMMUNIQUER POUR AMÉLIORER SON IMAGE ET DEVENIR PLUS ATTRACTIF

La majorité des associations manquent de temps et de compétences en communication, un domaine longtemps mis de côté, mais devenu central face aux exigences accrues des bailleurs, aux difficultés de recrutement et à la concurrence entre associations.

### 2.4 • DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT, FACILITER L'ACCÈS AU FONDS PUBLICS ET FORMER LES BÉNÉVOLES

Les associations, surtout les plus grandes, restent très dépendantes des fonds publics régionaux, mais sont conscientes des risques liés à cette dépendance et cherchent à diversifier leurs financements.

Les **PICO et NANO-associations** cherchent avant tout des **ressources stables** et peinent à gérer les démarches administratives complexes liées aux subventions. Faute de moyens et de bénévoles, certaines préfèrent se concentrer sur leurs activités existantes plutôt que solliciter des fonds.

Les **MICRO et MÉSO-associations,** quant à elles, visent à **sécuriser leurs financements** tout en réduisant leur dépendance aux fonds publics en diversifiant leurs sources (privé, mécénat).

### 2.5 • LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE, PRINCIPAL FREIN EXTÉRIEUR À L'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À LA PÉRENNISATION DE LEURS ACTIONS

60 % des associations de solidarité internationale interrogées indiquent que le contexte géopolitique a impacté leurs actions ces dernières années. Cela concerne notamment les associations actives au Mali, Niger et Burkina Faso, où les changements de régime ont détérioré les relations diplomatiques avec la France.

Certaines **collectivités territoriales** de la région, comme la Région Bourgogne-Franche-Comté ou le Département du Jura, ont également suspendu leurs subventions pour des projets dans ces pays. Cependant, d'autres collectivités, comme la Ville du Creusot (soutien au Niger) ou les Villes d'Arbois et de Besançon (projets au Burkina Faso), ont continué à financer des actions via des relais sûrs.

### 2.6 • ROMPRE L'ISOLEMENT DE CERTAINES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les associations expriment un fort besoin de mise en réseau pour rompre l'isolement, notamment celles actives au Burkina Faso et au Mali dont les activités ont été perturbées par les récents événements géopolitiques.

Certaines souhaitent rejoindre des dynamiques collectives comme les projets COPRA, coordonnés par BFC International, qui favorisent la mutualisation d'actions et le soutien à des projets bilatéraux.

# PARTIE 3 • LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN PILIER POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE LA RÉGION

## 3.1 • LA PLACE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En Bourgogne-Franche-Comté, **195 collectivités sur 3 607** sont engagées à l'international en 2024, dont **48** avec des pays éligibles à l'aide publique au développement.

Parmi les **11 collectivités interrogées,** le temps consacré à l'international représente en moyenne 1,8 ETP, avec 60 % d'entre elles qui mobilisent moins de 0,5 % d'ETP sur ces actions.

## 3.2 • LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En 2024, 1 100 517 € de subventions publiques dans le cadre de 45 dossiers ont été octroyées à des associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté en 2024 pour des actions d'aide au développement.

37,8 % de ces financements proviennent de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 54,8 % des Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie et 7,6 % des autres collectivités territoriales de la région et 0,7 % de l'AFD (via La Guilde).

La Région Bourgogne-Franche-Comté octroie 73 % des subventions identifiées en région en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale, contre 20 % de l'AFD et 7 % des autres collectivités territoriales, pour un montant total de 203 442 €.

Le rôle financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté est central pour le financement des associations.

Malgré cet engagement, les moyens restent insuffisants : en 2024, 12 dossiers ont été refusés par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour des raisons budgétaires et d'éloignement des critères de sélection.

## 3.3 • DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT RÉGIONAUX BIEN IDENTIFIÉS

Les associations de solidarité internationale interrogées montrent une bonne connaissance des dispositifs de financement proposés par les collectivités territoriales.

Le dispositif le plus connu est celui des « Tandems Solidaires », lancé en 2003 par le Département du Doubs, l'Académie de Besançon et BFC International, suivi par le règlement d'intervention solidarité internationale - eau et assainissement de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie. En revanche, les dispositifs des Villes et Départements sont moins connus, car limités aux acteurs de leurs territoires spécifiques.

## 3.4 • DES FINANCEMENTS NATIONAUX RARES

Les dispositifs nationaux de soutien aux projets de solidarité internationale sont peu mobilisés par les associations de Bourgogne-Franche-Comté (en 2024, 2 dossiers d'associations de Bourgogne-Franche-Comté ont été soutenus par La Guilde pour un montant total de 81 75 €).

Aucune association régionale n'a bénéficié de financements directs de l'AFD en 2024, notamment à cause du critère budgétaire (> 238 000 €/an) du dispositif I-OSC, auquel aucune ne répond. Certaines structures régionales reçoivent des financements indirects via des fédérations nationales (MFR, AFDI, ESF, etc.).

Dans l'éducation à la citoyenneté mondiale, le règlement d'intervention « ECSI » conjoint à la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'AFD a permis de financer 26 projets régionaux pour 105 000 € entre 2022 et 2024, via le programme RECITAL ODD coordonné par BFC International.

### 3.5 • DES COLLECTIVITÉS EN RECHERCHE D'EFFICACITÉ, DE RÉSULTATS ET DE REDEVABILITÉ

Les collectivités **exigent des garanties sur l'utilisation des fonds publics** par les associations de solidarité internationale, notamment en période de restrictions budgétaires. Pour améliorer la qualité des projets, des dispositifs financiers avec des critères précis ont été mis en place, et BFC International soutient ces initiatives en offrant des avis techniques et des formations aux associations.

### 3.6 • LE FORMALISME ADMINISTRATIF : UN MAL NÉCESSAIRE ?

Les associations dénoncent la charge de travail importante liée à la préparation des demandes de subvention, quel que soit le montant demandé. Les collectivités rappellent que l'attribution des fonds publics est strictement réglementée, nécessitant un formalisme administratif.

Cependant, certaines collectivités, comme la Ville de Besançon en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, envisagent de simplifier les dossiers pour les petits montants afin de soutenir les petites associations.

### 3.7 • LES FONDS CONJOINTS : UNE FORMULE APPRÉCIÉE PAR LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les fonds conjoints facilitent l'accès à plusieurs bailleurs via un seul dossier, assurent la cohérence des financements et sécurisent des montants plus importants. Pour les collectivités, ces dispositifs renforcent la visibilité et l'efficacité de leur politique publique avec l'appui de BFC International.

# PARTIE 4 • QUEL RÔLE POUR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL ?

## 4.1 • POURSUIVRE ET RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES ASSOCIATIONS

En 2023, BFC International a accompagné **472 structures :** 54 % d'associations, 21 % d'institutions et 15 % de collectivités. Dans le cadre des micro-projets, 23 associations ont été accompagnées en 2023 et 17 en 2024. Plus de la moitié des associations enquêtées ont déjà été accompagnées par BFC International et 1 association enquêtée sur 2 souhaite bénéficier d'un accompagnement.

Les collectivités jugent l'appui du réseau précieux et indispensable, notamment pour le suivi des projets et la coopération décentralisée.

## 4.2 • AMÉLIORER, ADAPTER ET INDIVIDUALISER L'OFFRE DE FORMATION

En 2023, BFC International a organisé 22 formations avec 256 participants : 9 sur l'aide au développement et la méthodologie de projets, 8 sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et 5 sur la mobilité internationale. Les formations méthodologiques, cœur de l'offre, sont essentielles pour les associations sollicitant des financements. Cependant, leur fréquentation diminue (5 à 10 participants par session), en raison du faible renouvellement des membres associatifs.

À l'inverse, les formations thématiques (ex. : eau, hygiène, assainissement) attirent davantage, avec 32 participants en 2023. Les associations souhaitent des formations sur la gestion financière (58 %), la gestion des bénévoles (38 %) et des projets générateurs de revenus.

## 4.3 • RENFORCER LES SYNERGIES ET LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE ACTEURS

Le rapprochement entre bailleurs publics facilite la mobilisation des associations et collectivités grâce à l'harmonisation des dispositifs. BFC International pourrait renforcer ce travail avec la poursuite de groupes de travail, la co-organisation de rencontres, ateliers et formations avec les collectivités pour les rendre plus incontournables, et en poursuivant l'accompagnement à la mise en place de fonds conjoints entre bailleurs.

## 4.4 • AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS ET DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

Organiser des temps d'informations conjoints (rencontres, webinaires) sur les appels à projets des collectivités régionales et bailleurs nationaux faciliterait la mutualisation et la visibilité des subventions publiques.

## 4.5 • CRÉER DES PONTS AVEC DE NOUVEAUX ACTEURS

De nouveaux acteurs en solidarité internationale émergent (associations environnementales, culturelles, étudiantes), nécessitant un accompagnement adapté et une communication renforcée avec les collectivités.

Le Service Civique progresse en région : 22 volontaires mobilisés en 2023 contre 5 en 2017 grâce à des partenariats avec France Volontaires, la DRAJES, et l'Agence Erasmus +. Le programme Territoires Volontaires permet des missions en lien avec les collectivités. Le dispositif EXPLOR facilite l'envoi d'experts pour des projets associatifs : 5 missions en 2024. Le VSI, encore peu utilisé, pourrait se développer via la labellisation de BFC International.

# CONCLUSION

Cette étude a été lancée avec la volonté de dresser un panorama des associations de solidarité internationale et d'identifier avec plus de précisions leurs modèles socio-économiques, les freins qu'elles pouvaient rencontrer et les pistes de travail à privilégier en région. Ce travail confirme tout d'abord que la Bourgogne-Franche-Comté est une région active en matière de solidarité internationale, avec un nombre important d'associations engagées dans des pays éligibles à l'aide au développement, notamment en Afrique de l'Ouest.

Toutefois, ces associations font face à plusieurs défis majeurs, tels que le vieillissement de leurs bénévoles, la difficulté de renouveler les effectifs avec des membres jeunes, le manque de communication et de valorisation de leurs actions ou encore la dépendance aux financements publics. La fragilité financière, le manque de compétences en gestion de projets et la complexité administrative sont des obstacles qui limitent leur efficacité mais aussi leur pérennité.

Les collectivités territoriales, notamment la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura ou encore la Ville de Besançon, jouent un rôle essentiel en soutenant techniquement et financièrement ces initiatives, bien qu'elles soient limitées en ressources humaines et en temps.

Le soutien de structures et de réseaux régionaux multi-acteurs comme BFC International est précieux, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la communication, l'accompagnement et les formations destinées aux associations. Renforcer les synergies entre les acteurs locaux et nationaux, diversifier les sources de financement et leur cohérence, favoriser l'implication des jeunes et des associations émergentes, notamment environnementales, sont des leviers importants pour assurer l'avenir de la solidarité internationale dans la région.

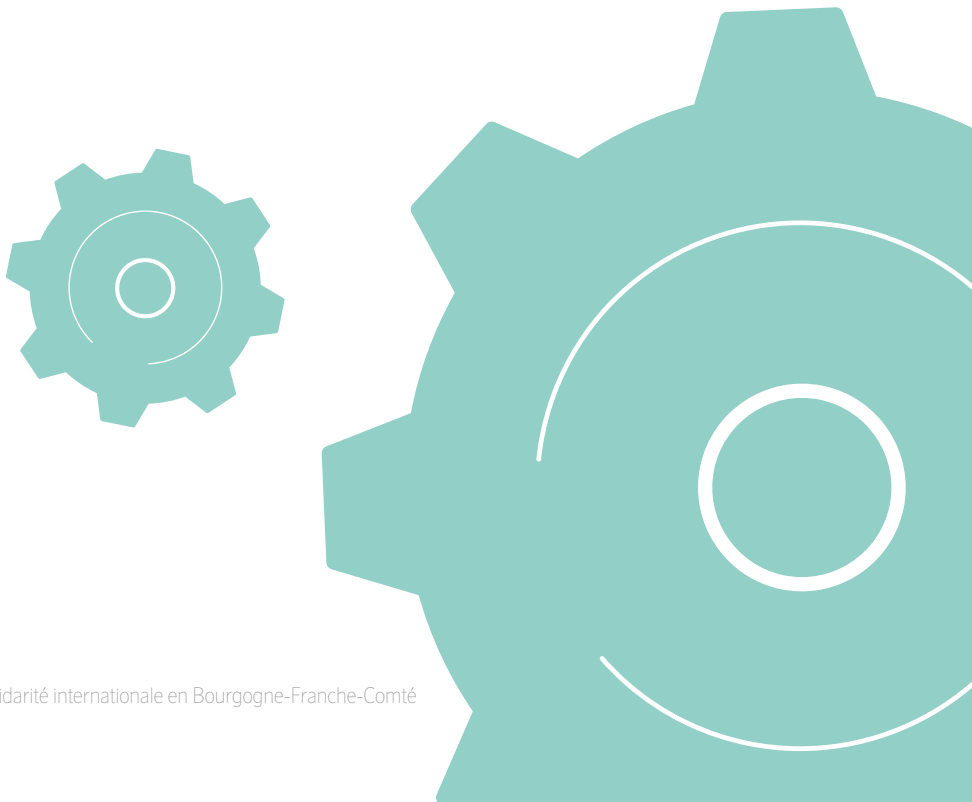

# NOTES

# CONTACTS
# & INFORMATIONS GÉNÉRALES


## Bourgogne-Franche-Comté International

### Site de Besançon (siège social)

6B rue Paul Pesty
25 000 Besançon

03 65 67 07 97

### Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1er étage)
21 000 Dijon

09 83 20 12 03

contact@bfc-international.org

bfc-international.org


*Suivez-nous sur les réseaux !*

## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS